

REA

Revue d'Etudes Africaines

Littérature - Philosophie - Sociologie - Anthropologie et Art.

N° 4, 2024, PP. 73-85.

Les fédérations mythico-religieuses et guerrières en pays San

Yaya BAZIE
Université Joseph Ki-Zerbo
yayabazi11@gmail.com

RESUME

Les communautés villageoises *san* à l'instar des autres sociétés africaines, disposaient d'institutions traditionnelles qui traduisaient l'ordre, la discipline et une certaine hiérarchie dans leur organisation. Le problème autour duquel s'articule cette étude est la place des fédérations mythico-religieuses et guerrières dans les sociétés *san*. Mener cette étude nécessite au préalable la constitution de la bibliographie et des enquêtes orales. L'intérêt d'étude est de faire comprendre le fonctionnement des institutions traditionnelles d'organisation de la société *san*. Pour ce faire, il importe de retracer l'historique des fédérations et montrer leurs influences sur la vie des populations. Les fédérations traditionnelles en pays *san* permettaient de préserver la paix en pays *san*, de réguler la vie religieuse des villages et d'instaurer la discipline coutumière gages de cohésion communautaire.

MOTS CLES : le peuplement, *dodana*, le *shu*, la paix, la discipline.

ABSTRACT

San village communities, like other African societies, had traditional institutions that reflected order, discipline and a certain hierarchy in their organisation. This study focuses on the role of mythico-religious and warrior federations in San societies. To carry out this study, it is first necessary to compile a bibliography and carry out oral surveys. The aim of the study is to provide an understanding of how the traditional organisational institutions of San society functioned. To do this, it is important to retrace the history of the federations and show their impact on the lives of the people. The traditional federations in San country helped to preserve peace, regulate religious life in the villages and establish customary discipline, all of which ensured community cohesion.

KEYWORDS: settlement, *dodana*, *shu*, peace, discipline.

Le *sanpiè*, pays des *San* ou *Samo* est situé au nord-ouest du Burkina Faso dans la région de la Boucle du Mouhoun. Le pays des *Sana* est formé du *sanpiè*-nord qui correspond à la province du Sourou (chef-lieu, Tougan) et du *sanpiè*-sud qui correspond à la province du Nayala (chef-lieu, Toma). L'ensemble du territoire *san* qui s'étend entre le 13°45 et 13°60 de latitude nord et 2°50 et 3°20 de longitude ouest est bordé au nord par la Mali. Les *San* sont originaires du mandé, probablement du Mali qu'ils ont quitté autour du XIV^e siècle (J. C. KY, 2016 : 64). A l'origine de la naissance du pays *san*, les premières installations *san* seraient situées dans la partie qui correspond aujourd'hui à la province du Sourou où ils ont

cohabité avec les *Dogon*, les *Marka*, les *Peulh*, les *Pana* et les *Moose* (J. C. KY, 2016 : 64). De cette partie nord, les *San* ont entrepris des migrations vers le sud à la recherche de nouvelle terre cultivables. Cela suggère que la formation du sud-*sanpiè* s'est faite par les migrants venus du nord-*sanpiè*. Le déplacement des populations vers le sud se situe au début du XVII^e siècle (J. C. KY, 2016 : 64). Le pays *san* est organisé traditionnellement en fédérations mythico-religieuses et politico-guerrières qui témoignent de la dynamique du peuplement et des relations entre les villages.

Les écrits sur la question sont peu nombreux. F. HERITIER (1973 : 121-138) dans un article publié en 1973 intitulé *La paix et la pluie. Rapports d'autorité et rapport au sacré chez les Samo*, évoque les fédérations mythico-religieuses et politico-guerrières autour de *Dalo*, *Diurum* et *Gondougou* qui sont des anciens villages du nord du pays *san*. Son étude nous éclair sur le processus de formation de ces fédérations. Cependant son étude est sommaire et parcellaire en ce sens qu'elle reste concentrée sur le Nord du pays *san*. Son étude n'évoque nulle part les fédérations au Sud du pays *san*. Il s'agit pour nous dans cet article d'aborder les fédérations traditionnelles dans l'ensemble *san*. D'ailleurs H. PARE (1984 : 205) dans son mémoire intitulé *Société Samo de la fin du XIX^e siècle et la conquête coloniale française : approche socio-historique* avait également évoqué les fédérations traditionnelles en pays *san*. Contrairement à F. HERITIER, l'étude de H. PARE englobait l'ensemble *san* et abordait de façon superficielles les fédérations sans donner les causes profondes de leur formation. Même si les recherches déjà menées nous sont d'un apport considérable, elle ne se prononce pas assez sur la place des fédérations mythico-religieuses et politico-guerrières dans la société *san* car la création de ces fédérations paraît contradictoire à l'émiettement politique villageois très marqué aujourd'hui. Il se pose alors la problématique suivante : *quelle était la place des fédérations mythico-religieuses et politico-guerrières dans la société san ?* Comment se formaient ces fédérations ? Quelle était le rôle des fédérations dans la société *san* ?

L'intérêt de cet article est de montrer l'importance de ces fédérations endogènes *sana* dans la préservation de la discipline et la cohésion villageoise. L'objectif poursuivi dans cette étude est de situer la place des fédérations mythico-religieuses et politico-guerrières dans la société *san*. Expliquer du principe de la formation de ces fédérations et montrer leur importance sociale. Pour atteindre notre objectif, nous avons eu recours à des sources écrites en consultant des ouvrages, des articles, des thèses et des mémoires. Ces sources ont été complétée par des données d'une enquête qualitative réalisée sous forme d'entretiens oral semi-directifs. Les cibles comprenaient les chefs de terre, les doyens des lignages et les chefs coutumiers. Le guide d'entretien s'intéressait à l'origine des fédérations, à leur formation, à leur fonctionnement et à leur importance dans les villages *san*.

Toutes les informations recueillies ont été passées au crible de la critique historique, de la confrontation et du recoupement des faits. Cette étude est organisée en deux grands points. Le premier aborde les fédérations mythico-religieuses. A ce niveau nous évoquons d'abord le principe de formation de ces fédérations et nous montrons leurs implications religieuses et sociales. Dans le deuxième point il est question des fédérations politico-guerrières. Il est surtout question d'évoquer le principe de formation de ces fédérations et leurs implications sociales.

1. les fédérations mythico-religieuses

La mise en place des groupes sociaux dans un environnement donné est un phénomène dynamique. Ce dynamisme se manifeste par l'arrivée de différentes vagues migratoires et la fondation des villages anciens, intermédiaires et récents. En pays *san*, les villages étaient regroupés en fédération mythico-religieuse. Quel était le principe de la formation de ces fédérations ?

1.1. Le principe de la formation des fédérations mythico-religieuses

Le pays *san* représente une mosaïque de communautés villageoises indépendantes les unes des autres et où nulle part aucune forme de pouvoir centralisé n'est attestée (P. TOE, 1994 : 58). A propos F. HERITIER (1973, p. 124) affirme que « les Samo n'ont pas de chefferie à l'échelon national ou local ; chaque communauté villageoise est autonome ». Cependant les villages formaient des alliances et des regroupements de type fédératif autour d'un village ancien, un village pilote qui le plus souvent constituait le premier village de peuplement et qui faisait office de la capitale fédérale.

Les fédérations mythico-religieuses comme leur nom l'indique avaient un fondement mythique et religieux. En effet, les liens qui prévalaient à la création de ces fédérations étaient non seulement purement religieux et coutumier mais aussi étaient basés sur l'existence des villages secondairement fondés et de l'antériorité de l'installation d'un village mythique. La formation de ces fédérations était l'expression de l'histoire et du processus du peuplement du pays *san* et elles ont existé bien depuis l'ère précoloniale. H. PARE l'exprime bien lorsqu'il écrit ceci :

Les fédérations mythico-religieuses étaient constituées sur la base de liens mythiques et religieux découlant du processus de mise en place des populations *samo* dans leur espace actuel. [...] Ces fédérations trouvent leur justification dans l'histoire du peuplement et leur existence est certainement antérieure au XIX^e siècle (H. PARE, 1984 : 55).

En effet, le plus ancien ou le premier village de peuplement avaient des droits sur un large espace territorial. Les villages seconds qui venaient d'être fondé sur ces espaces territoriales dépendaient des premiers qui y avaient des droits sacrés et mythiques. Lesquels droits remontent à la mise en place du peuplement (Y. ZERBO, 1984 : 32). Les premiers villages sont considérés comme les villages *dodana*, maîtres mythiques des brousses. C'est à partir de ces derniers que commençait la célébration des fêtes coutumières pour ensuite se propager aux villages seconds alliés dans l'ordre de leur fondation. C'est en cela que la religion est un principe sur lequel se fondait la formation des fédérations mythico-religieuses. L'ordre suivi dans la célébration des rituels coutumiers dessine l'ordre et l'histoire du peuplement d'une région donnée. Pour M. NYAMBA (1993 : 71), « le cycle des fêtes coutumier dans la rotation semble respecter l'antériorité d'installation des villages membres de la fédération ». À ce propos Dipinan BAYANE disait :

La fédération mythico-religieuse était un ensemble de villages réunis autour d'un ancien village. Ce dernier accordait l'autorisation d'installation aux villages seconds après avoir exécuté des rites sur la terre. Ses sacrifices témoignaient de la naissance d'une alliance entre le village qui venait d'être fondé et l'ancien village. Le village second dépendait rituellement du premier village car le second. Les villages seconds empruntaient certains cultes tels que le culte du *shu* aux villages anciens. De ce fait la célébration du *shu* suivait l'ordre dans la fondation des village en commençant par les plus anciens jusqu'aux plus récents¹¹.

Par ces propos on se rend compte que les villages seconds se plaçaient sous la dépendance, la protection, la bénédiction et dans le juron des anciens villages suites à des rites religieux. Au-delà des liens religieux comme principe de formation des fédérations, le principal facteur de la constitution des fédérations mythico-religieuses était le rapport à la terre. En réalité une fédération mythico-religieuse naît à partir du moment où des villages seconds viennent s'installer sur les terres d'un village *dodana* qui en est le maître mythique. L'ensemble des villages seconds et le village premier forment alors une fédération fondée sur le rapport à la terre. C'est pourquoi pour F. HERITIER (1973 : 131.), le rapport à la terre, comme principe organisateur de la communauté villageoise doit être également envisagé comme le principe fédérateur entre les villages. C'est d'ailleurs pour cette raison que les villages *dodana* avaient des droits sacrés sur les terres des villages secondaires, tout en reconnaissant à ces derniers une autonomie rituelle très large sur leur propre territoire villageois. Autrement dit, le droit rituel des villages

¹¹ Entretien avec BAYANE Dipinan, 75 ans, chef de terre, Nifun le 16/05/2023.

secondaires était plus solide que celui fédéral des villages *dodana* (Y. ZERBO, 1984 : 32.).

Le pays *san* était constitué de plusieurs fédérations mythico-religieuses autour des villages *dodana*. A ce propos, F. HERITIERE (1984, p. 123) note que le village de Dalo fait partie des plus anciens villages du secteur *matya* et partageait avec Gon, Diouroum, Dian et Sanga le titre *dodana* « maître des brousses ». H. PARE (1984 : 57) de son côté, évoque les fédérations formées autour des villages *dodana* à savoir *Bassankê* (autour de *Bassan*), *Souikê* (autour de *Soui*), *Guironkê* (autour de *Guirom*), *Diankê* (autour de *Dia*), *Gondougou* (autour de *Gon*) et *Sorokê* (autour de *Soro*). Le suffixe *kê* signifierait fédération ou région ; ainsi *Bassan-kê* ou *Bassankê* signifie « la fédération de *Bassan* » ou « la région de *Bassan* » (M. NYAMBA, 1993 : 71). Ces fédérations ont connu une évolution dans le temps si bien que certaines fédérations sont nées au sein d'autres fédérations préexistantes. Les villages *dodana* de ces nouvelles fédérations naissantes sont de même ordre mais différents de celui du village *dodana* premier. Autrement dit, des fédérations autour d'un village ancien circonscrivant d'autres villages *dodana*. Les villages *dodana* inscrits dans d'autres fédérations, ont le même statut et dépendent mythiquement du village *dodana* de la fédération dans laquelle ils sont inscrits. Ainsi, dans le *Guironkê*, se sont formées les fédérations de Dalo et de Sanga. Dans le *Souikê*, se sont formées le *Tokê* (fédération autour de *Toma*) et le *Gourikê* (fédération autour de *Goury*). De même, dans le *Gondougou*, s'est formé *Yankê* (fédération autour de *Yaba*). Ici *Gouri*, *Toma* et *Yaba*, bien qu'ils soient des villages *dodana*, dépendent respectivement de *Soui* et *Gon* qui sont tous des villages *dodana* premiers par rapport à eux (*Gouri*, *Toma* et *Yaba*). Au gré de cette évolution, le pays *san* compte environ onze (11) fédérations mythico-religieuses.

La formation de nouvelles fédérations dans les fédérations des villages *dodana* premiers se fonde sur des critères et géographiques, linguistiques et institutionnels. C'est ce qui fait dire à H. PARE (1984 : 58) que les villages *dodana* qui sont différents des villages *dodana* premier, doivent leur statut au jeu de l'éloignement du centre fédérateur mythique principale dont ils relèvent. Il s'est constitué autour de certains d'entre eux des blocs régionaux ou /gana/ identifiés par des particularismes institutionnels ou linguistiques. C'est pourquoi Toudalè KI affirme que « certains villages se sont alliés et fédérés en raison des similitudes linguistiques, organisationnelles et de leur proximité »¹². Il ressort que les facteurs qui justifient la formation des fédérations mythico-religieuses sont religieux, mythiques, telluriques, institutionnels, linguistiques et géographiques.

¹² Entretien avec KI Toudalè, 70 ans, chef de terre, Sui le 17/05/2023.

La gestion du pouvoir au niveau des fédérations est assumée par le maître de la terre du village *dodana*, maître mythique des brousses. Ce maître de la terre n'est qu'une autorité religieuse qui exécute les sacrifices sur la terre-autel-intégrateur fédéral. Les offrandes (viandes, boissons sacrificielles, etc.) sont consommées par les neveux des villages fédérés vivant dans le village *dodana* comme ambassadeur-allié-parents (H. PARE, 1984 : 58.). Une telle gestion montre clairement qu'il n'existait pas un pouvoir politique fédéral organisé. En plus des fédérations mythico-religieuses, ils existaient des fédérations politico-guerrières. Quels sont les facteurs qui prévalaient à leur formation ?

1.2. La formation des fédérations politico-guerrières

Le pays san précolonial connaissait déjà des conflits internes. C'est pourquoi H. PARE (1984 : 53) pense qu'à la fin du XIXe siècle, l'ensemble *samo* était loin d'être une aire de paix. La situation intérieure était caractérisée par le développement extraordinaire d'une série de guerre locale opposant çà et là, entre eux les villages et quelque fois les lignages.

Les causes de ces conflits étaient multiformes avec des conséquences énormes (migrations de populations, les meurtres, etc.). En effet, les conflits étaient généralement liés à la structure politique (caractérisée par un nationalisme de village) et économique des *San* (dominée par la traite ou les *Samo* étaient à la fois produits et fournisseurs). Ils étaient également liés aux litiges territoriaux et fonciers, aux questions de femme, aux meurtres, aux pillages, aux intérêts contradictoires etc.

Ces situations conflictuelles ont dynamisé les rapports de coexistence entre les groupes sociaux. En effet, à l'issue des conflits certains villages ou lignages *san* ont entretenu des rapports de méfiance, par contre d'autres se sont alliés par des pactes de non-agression. En effet, H. PARE (1984 : 53) pense que les guerres en pays *san* étaient essentiellement des guerres de réparation en conséquence cette forme de guerre apaisait les conflits. L'apaisement d'un conflit se faisait par des accords d'alliance et de non-agression¹³. C'est donc dans ce contexte que sont nés les fédérations politico-guerrières pour réduire les risques de conflit et pour des assistances mutuelles.

Les fédérations politico-guerrières étaient nombreuses mais, à la différence des fédérations mythico-religieuses, elles étaient petites. C'est à l'intérieur des fédérations mythico-religieuses que celles politico-guerrières se formaient. Le nombre de villages variait d'une fédération politico-guerrière à l'autre. La multitude

¹³ Entretien avec BAKOUAN Nitchilman, 75 ans, chef de terre, Naboro le 16/05/2023.

de ces fédérations au sein des fédérations mythico-religieuses, suggère que ces dernières n'étaient des havres de paix.

Les facteurs qui déterminaient la constitution de ses fédérations étaient diverses que diversifiés. Ainsi on peut évoquer le souci de coexistence pacifique, l'assistance mutuelle, l'état de guerre permanente, la proximité géographique, l'importance des échanges inter-village matrimoniaux, et la recherche de la paix.

Tout comme les fédérations mythico-religieuses, il n'existait pas d'autorité politique fédérale central charge de la gestion du pouvoir dans les fédérations politico-guerrières. Cette conception de ses fédérations garantissait l'indépendance à chacun des villages fédérés. Ainsi l'absence d'un pouvoir fédéral laissait libre cours à toutes sortes de contradictions internes aux fédérations. Ce qui débouchait très souvent sur des situations conflictuelles et des guerres. H. PARE le souligne de façon explicite et limpide en ces termes :

L'appartenance à une union de ce type ne compromettait en rien l'indépendance villageois. De même elle n'empêchait en rien à l'occasion, que des contradictions internes aux fédérations soient réglées par la guerre, sauf dans le cas où l'alliance était réalisée sur la base de pacte sacré (H. PARE, 1984 :59).

Même si des cas de conflit éclataient parfois au sein des fédérations mythico-religieuses et politico-guerrières, leur institution répondait à une nécessité et à un idéal. Cela nous amène à nous interroger sur l'importance et les implications sociales de ces fédérations.

2. Le rôle des fédérations mythico-religieuses et politico-guerrières dans la société san

Les fédérations mythico-religieuses et politico-guerrières relèvent des savoirs endogènes qui jouaient un rôle important dans la société *san* traditionnelle. Incontestablement l'institution de ces fédérations visait à répondre à des enjeux sociaux et sociétaux. Nous l'avons déjà dit, les fédérations mythico-religieuses n'avaient aucunement pour finalité l'aliénation des villages secondaires fédérés. Quelle était alors la finalité sociale recherchée par l'institution des fédérations mythico-religieuses ?

2.1. L'importance des fédérations mythico-religieuses

Les fédérations mythico-religieuses étaient des institutions de discipline chez les communautés *san*. Par ces fédérations les villages *dodana* parvenaient à

maitriser l'occupation de leur espace et à instaurer un certain ordre dans la célébration des pratiques coutumières. La célébration des rites coutumiers sur une terre ne doit aller à l'encontre des alliances scellées par le maitre de terre du village *dodana* avec les esprits telluriques.

Les autels de terre des villages *dodana* sont considérés comme des parties intégrantes de l'autel de terre du village *dodana*. De ce fait, c'est le maitre de terre du village *dodana* qui a la primauté des sacrifices sur l'autel de terre intégrateur pour la protection de tous les villages secondaires. C'est pourquoi les villages *dodana* recevaient de la part des villages secondaires des prestations en animaux de sacrifice destinés à l'autel de terre (*туру*), non sous sa forme d'autel villageois au centre du lieu habité, mais sous sa forme d'autel de brousse, situé dans une zone inculte (F. HERITIERE, 1984 : 123). « Les *tandema* (maitre de terre) des villages *dodana* faisaient venir la pluie (source de bonheur et de la prospérité) par les sacrifices qu'ils accomplissent pour l'ensemble des villages »¹⁴. Il est donc clair que les fédérations mythico-religieuses étaient des cadres de promotion de la discipline dans la pratique des rites coutumiers, du respect des droits d'appropriation de la terre, des droits d'aïnesse, de la recherche du bonheur et la prospérité commune.

Les villages étant liés par la coutume et par l'autel de terre du village *dodana*, cela participait à réduire considérablement les litiges territoriaux, fonciers et à favoriser la cohésion sociale entre les villages fédérés. Le maitre de terre du village *dodana* se présentait en véritable conciliateur en cas de conflit entre les villages qui relèvent de son territoire car maitrisant l'histoire de chaque village.

Le droit d'appropriation collective de la terre se faisait également dans le cadre des fédérations. En effet, ils existent trois droits d'appropriation collective de la terre en pays *san* à savoir le droit mythique, le droit rituel et le droit rituel lignager. Cette répartition légitime entre les villages l'inégalité des droits rituels sur terres (H. PARE, 1984 : 57). Par ce principe de droit chaque village, chaque lignage jouit de l'autonomie de la gestion de ses terres. Aux droits collectives d'appropriation des terres, sont inféodés les droits économiques qui se divisent en trois à savoir le droit d'usage permanent par héritage, le droit d'usage permanent par prêt, le droit d'usage temporaire par prêt gratuit jusqu'à la jachère. Dans ce système de droit, tous les membres de la communauté y compris les étrangers trouvent leur compte (Y. ZERBO, 1984 : 33).

Cette répartition des droits montre à souhait que les fédérations mythico-religieuses jouaient un rôle dans l'organisation de la vie agraire, foncière et économique des populations. Ici, le lien fédéral traduit un rapport hiérarchisé du

¹⁴ BAYANE Dipinan, 75 ans, chef de terre, témoin cité.

droit à la terre. La terre étant sacrée, le respect des droits, de l'ordre et de la discipline établie au sein des fédérations était source de paix et bonne cohabitation. Par ces fédérations, les groupes adoptes des comportements moins bellicistes, ils se sentent unifiés. Nous venons de montrer ici le rôle que jouent les fédérations mythico-religieuses dans la société san. Qu'en est-il des fédérations politico-guerrières ?

2.2. Le rôle des fédérations politico-guerrières

Nous avons précisé plus haut que la naissance des fédérations politico-guerrières s'est faite dans un contexte de développement de guerre interne au pays *san*. Cela suggère que la formation des fédérations avait pour objectif de minimiser les conflits entre les villages, les lignages et de dissuader les agresseurs internes et externes par une assistance mutuelle qui découle des alliances. Il était autrefois impossible de circuler librement en pays *samo*, à moins de se déplacer en bandes solidement armées (F. HERITIERE, 1984 : 126). La finalité des fédérations était de créer des aires de libre circulation, de sécurité maximum, de paix, de garantie et de bien-être de leurs membres. Les fédérations n'ayant pas chef politique fédéral, l'efficacité des fédérations dans la recherche de la paix dépendait du dynamisme de leurs membres.

Les fédérations politico-guerrières étaient conçues comme des aires d'alliances défensives matrimoniales. La solidarité entre les villages fédérés, marquée par l'alliance défensive et par l'alliance matrimoniale, crée de la sorte des zones de paix et de sécurité dans un milieu ethnique où l'insécurité est la règle et où l'inconnu est par définition la proie ou l'ennemi (F. HERITIERE, 1984 : 126). En effet, les alliances matrimoniales qui étaient développées dans les fédérations avaient pour objectif de reproduire de véritables médiateurs et catalyseurs de conflits sociaux. Ces médiateurs n'étaient autres que les neveux des villages alliés qui, craints dans la société *san*, intervenaient en cas de conflit entre villages pour la réconciliation ou signature des accords de paix¹⁵. A ce propos H. PARE affirme :

Plus les échanges matrimoniaux s'amplifiaient entre villages voisins, ils permettaient la constitution (de part et d'autre dans chaque village) de stock important de neveux utérins, qui avec le temps, facilitaient l'établissement des alliances et l'institution de pactes de non-agression inter-villageois (H. PARE, 1984 : 59).

¹⁵ Entretien avec KI Yaalè, 80 ans, chef de terre, Kiera le 18/05/2023.

A. BASSOLET soulignant l'importance du neveu dans la société *nuna* affirme ceci : « Dans l'ensemble, notons la présence du *neco-byi* (neveu en *nuni*), à l'intérieur de la famille ou dans le *Lyolo* (pays des *Lyela*), qui a un rôle de médiateur dans les événements heureux (mariage) ou malheureux (cas de dispute dans un foyer ou entre villages) »¹⁶. Ainsi donc en pays *san*, l'institution des alliances matrimoniales au sein des fédérations pour multiplier le nombre de neveux était donc une stratégie endogène pour les fédérations de parvenir à leur but ultime qui était la recherche de la paix et de la cohésion communautaire.

Comme dans la plupart des sociétés africaine, le neveu joue un rôle important dans la société *san*. C'est un conciliateur attitré et reconnu par la coutume dans la résolution des conflits opposant les villages ou lignage alliés. D'ailleurs c'est au regard de l'importance des neveux dans l'apaisement des conflits que les fédérations jouaient le rôle d'institutions au service de la paix communautaire par l'assistance mutuelle et la solidarité et l'entraide. Le neveu se présentait donc comme un symbole de solidarité et de paix. Il suffit qu'il refuse une médiation pour que le climat social se détériore. On retient que les fédérations politico-guerrières avaient un rôle social non négligeable en ce sens où elles étaient des cadres de promotion des alliances, d'assistance et de solidarité. La finalité de ces fédérations était purement la recherche de la paix et la libre circulation des personnes et des biens dans les fédérations sans être attaquées. Les fédérations étaient à l'image des zones de libre circulation et tout déplacement en dehors de sa fédération pouvait se solder par une agression. Cela montre que tous les villages en pays *san* n'étaient pas regroupés en fédérations politico-guerrières.

Néanmoins, on pourrait penser qu'au fil du temps, on aurait pu voir se créer, par une évolution naturelle, des fédérations plus ou moins importantes où les institutions communes auraient pris progressivement le pas sur les institutions proprement villageoises (F. HERITIERE, 1984 : 135). L'avènement de la colonisation a stoppé ce processus par l'instauration d'une nouvelle politique administrative coloniale ne tenant pas compte des rapports traditionnels entre villages qui étaient dictés par l'existence des « maitrises de brousse ». La chefferie de canton n'a jamais été accordée aux anciens villages *dodana* des fédérations qu'elle entend ressusciter. Le rattachement anarchique des villages les uns aux autres sans tenir compte des réalités locales a entraîné une inflation des contradictions au sein de la société traditionnelle *samo* et a accru davantage la possibilité d'immixtion de l'autorité coloniale dans la vie des populations (H. PARE, 1984 : 112). En clair, les découpages territoriaux des cantons ne respectent

¹⁶Augustin BASSOLE, 2007, la solidarité chez les Lyela [en ligne] URL : <https://www.bassole.org/article-13598511.html>, consulté le 17/07/2024 à Ouagadougou.

nullement les limites des fédérations mythico-religieuses puisque les fédérations se sont vues morceler en plusieurs cantons et il y a des cantons qui se retrouvent à cheval entre plusieurs fédérations.

Conclusion

Nous parvenons au terme de notre étude qui portait sur la place des fédérations mythico-religieuses et politico-guerrières en pays san et devons tirer les enseignements que nous a apportés de façon générale. À travers cette étude nous disons que les fédérations mythico-religieuses et politico-guerrière occupaient une place centrale dans l'organisation de la société traditionnelle san. Nous posons ici les problèmes de principe de la formation de ces fédérations, et de leur implication sociale. Il ressort que les fédérations mythico-religieuses étaient nombreuses à travers le pays san. Le principe fédéral de ces institutions était fondé sur l'antériorité de l'occupation de la terre. Le premier village fondé délimitait ses terres ou brousses et tout village qui venait à être fondé sur ces terres dépendait rituellement du premier village. De ce fait, ces villages formaient une fédération mythico-religieuse. Les fédérations politico-guerrières étaient plus petites et se formaient au sein des fédérations mythico-religieuses. Ces fédérations se fondaient sur des accords de non-agression, des liens matrimoniaux, géographiques, linguistiques et historiques pour se mettre en place. Les fédérations occupaient une place centrale dans la société san car elles régulaient les rapports et les rituels entre les villages san. Elles étaient des institutions de cohésion sociale puisque leur but ultime était la recherche de la discipline et de la paix. La paix communautaire était recherchée à travers l'institution d'un ordre dans la célébration des pratiques coutumières et religieuses qui légitimait les droits rituels et économiques d'appropriation de la terre. Cet ordre coutumier participait à l'élaboration et à la conservation de la mémoire collective sur le processus du peuplement des villages regroupés en fédération et à l'organisation de la vie sociale et économiques. Les *Sana* étaient conscients que le désordre conduirait la société dans des conflits et à la ruine.

C'est dans cette même dynamique de recherche de la paix que les fédérations politico-guerrières furent formées. L'idéal social de ces fédérations était de créer des zones de paix et de libre circulation des personnes et des biens. Le climat social apaisé entre les villages ou les lignages dépendait en grande partie des alliances sacrées de non-agression et des alliances matrimoniales desquelles devaient sortir des neveux utérins, véritables médiateurs dans les conflits sociaux.

Bibliographie

- BAZIE, Y., 2020, *Approche historique du peuplement de Kwain (village Gurunsi de la province du Nayala) : des origines au règne du chef Badiel Odoi (1965-2007)*, 143 pages.
- HERITIER, F., 1973, « La Paix et la pluie. Rapports d'autorité et rapport au sacré chez les Samo. In: *L'Homme*, tome 13 n°3. pp. 121-138.
- HERITIER, F., 1975, des cauris et des hommes : production d'esclaves et accumulation de cauris chez les Samo (Haute-Volta). In : Meillassoux, L'esclave en Afrique précoloniale. Paris, Maspero, pp. 477-507.
- KY, J. C., 1994, *Des masques en pays san (Burkina Faso) : recherche des origines à travers l'histoire, le culte et l'art*, Thèse de doctorat, université de Paris I-panthéon Sorbonne, 520 pages.
- NYAMBA, M., 1992-1993, *Approche historique des Sana du département de Koungny (Province du Sourou)*, MM.UO. Département d'histoire et Archéologie, Université de Ouagadougou, 85 pages.
- PARE, H., 1984, *Société Samo de la fin du XIXe siècle et la conquête coloniale française : approche socio-historique*, mémoire de maîtrise, département Histoire et Archéologie, université de Ouagadougou, 205 pages.
- PLATIEL, S., 1974, *Description du parler samo de Toma, Haute-Volta. (Phonologie et syntaxe)*. Thèse de doctorat d'État. 2 Vol. Université René Descartes, Paris, 640 pages.
- TOE, P., 1994, *Contribution à l'étude des transformations socio-agraires en Afrique Tropicale. Une approche des politiques d'innovation dans l'agriculture en pays san méridional. (Burkina Faso)*. Thèse de doctorat, E.H.E.S.S., 420 pages
- ZAMANE, E. M., 1990, *Le christianisme en pays san : (1913-1973)*. Mémoire de maîtrise, Département d'histoire et Archéologie, université de Ouagadougou 177 pages.
- ZERBO, Y., 1984, contribution des Sana aux grands travaux et la mise en valeur des terres irriguées de l'Office du Niger (1930-1964), mémoire de maîtrise, département d'Histoire et Archéologie, Université de Ouagadougou, 196 pages.
- KY, J. C., 2016, Le culte des masques et la recherche de la paix chez les San (nord-ouest du Burkina) *Rev. hist. archéol. afr.*, *GODO GODO*, N° 27- 2016, pp 63-78.
- Augustin BASSOLE, 2007, la solidarité chez les Lyela [en ligne]
URL : <https://www.bassole.org/article-13598511.html>, consulté le 17/07/2024 à Ouagadougou.

Source orales

N° d'ordre	Nom et Prenoms	Age	Statut	Lieu	Date
01	Bakouan Nitchilman	75 ans	Chef de terre	Naboro	17/05/2023
02	BAYANE Dipinan	75 ans	Chef de terre	Nifun	16/05/2023
03	KI Toudalè	70 ans	Chef de terre	Sui	17/05/2023
04	KI Yaalè	80 ans	Chef de terre	Kiera	18/05/2023